



**Tribardou** Le present Registre contenant <sup>une</sup> feuillets cotez, passez & controlle par moy soussigné, commis en attendant la vente à l'exercice & fonction de l'Office de Controlleur ancien garde & conservateur des Registres de Baptêmes, Mariages & Sepultures créé par Edit du mois de Juin 1705. dans l'étendue de l' Election de Meaux, & pour servir à Enregistrer les actes de dits Baptêmes, Mariages & Sepultures de la Paroisse de **Tribardou** pendant la presente année 1711 seulement, pour raison de quoy n'a esté payé pour le droit de Controlle la somme de <sup>12 10</sup>

1711

le tout conformément audit Edit & Tarif arrêté au Conseil d'Etat en consequence. Fait à Meaux le <sup>vingt quatre</sup> jour de <sup>Juin</sup> mil sept cens <sup>vingt</sup>

**L'An vii** Le premier jour de febvrier  
a été inhumé dans les Cimetières par moy  
pretre Barthelemy Curé sous le nom de <sup>ceux</sup>  
Baptême de <sup>ceux</sup> Corps des Beau franois  
Blanchot agé de deux mois et demy fils de  
Blanchot demeurant ala samaritaine sur le  
pont neuf a Paris, Et enfant est nommé <sup>par</sup>  
de la femme de Laurent Mignot et est signé  
Munier S. B. P. P. P. Curé

**L'An vii** Le troisieme jour de febvrier  
ont été mariés par moy pretre Barthelemy  
Curé sous signé apres les serments publics  
sans aucune opposition dans cette paroisse  
et celle de St. Remy de La ville de Meaux  
et les fiancés sont celebrés dans cette  
eglise d'une part Charles vermeil

Mairie de Tribardou



L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de  
Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

Fils des Francois Gallat  
des de marie Françoise les pere et  
mere, de la paroisse de Saint Jean Gallat.  
La mariée Marie niquot La sage  
femme Genevieve potaige et ou figure,  
L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis



L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'An mil sept cents onze Le Vingt six-  
mies a été un jour, par moy prestre Barthel-  
me Curé parochien de la Cour de Paris, vobis de ce de chez Louis Vastes  
Chapelle de la Cour de Paris, par cette parois-  
se ou paroisse, âgé de vingt deux ans  
l'indivisible et ou figure, par moy vobis

L'an mil sept Cents deux le dix huitiesme  
 a esté baptisé par moy prestre bachelier  
 curé sousigné Jean Baptiste fils de Jean  
 Camus Maximus et de Marie Bijot les pères  
 et mères R. guerry Louis Després La  
 maxime Jeanne Harlou la sœur d'homme  
 Germaine Botays et ont signé //  
 Louis d'ye G  
 Jeanne Harlou P. Flament curé

L'an mil sept Cents deux le dix huitiesme  
 may ont esté mariés par moy prestre bachelier  
 curé sousigné après lectures sans public  
 sans aucun opposition dans cette paroisse  
 et celle de Lantouin et après les fiancailles  
 être celebrés dans cette Eglise. D'une part  
 Jean Groniaut âgé de vingt huit ans de la  
 paroisse de Chauconin et de l'autre part  
 et de diffinité helene de voy assisté de Jean  
 Groniaut son père, et d'Alain Justure  
 de cette paroisse et d'Antoine pais mar  
 quette Guuvelot de cette paroisse fille  
 de Clement Guuvelot et de Marie pa  
 pillon assisté de Clement Guuvelot son  
 père et de Antoinne Gubaut et ont signé //

Yanngregrac <sup>curé</sup> <sup>grand</sup>  
 Lantouin <sup>curé</sup> <sup>grand</sup>  
 P. Flament curé  
 L. Gibouze

Pour Lan mil sept Cents deux le dix neuviem  
 de may ont été chantés dans cette  
 paroisse de Lantouin par moy prestre bachelier  
 curé sousigné Jean Baptiste fils de Jean  
 Camus Maximus et de Marie Bijot les pères  
 et mères R. guerry Louis Després La  
 maxime Jeanne Harlou la sœur d'homme  
 Germaine Botays et ont signé //  
 Louis d'ye G  
 Jeanne Harlou P. Flament curé

L'an mil sept Cents deux le dix neuviem  
 dans cette paroisse de Lantouin par moy prestre bachelier  
 curé sousigné après lectures sans public  
 sans aucun opposition dans cette paroisse  
 et celle de Lantouin et après les fiancailles  
 être celebrés dans cette Eglise. D'une part  
 Jean Groniaut âgé de vingt huit ans de la  
 paroisse de Chauconin et de l'autre part  
 et de diffinité helene de voy assisté de Jean  
 Groniaut son père, et d'Alain Justure  
 de cette paroisse et d'Antoine pais mar  
 quette Guuvelot de cette paroisse fille  
 de Clement Guuvelot et de Marie pa  
 pillon assisté de Clement Guuvelot son  
 père et de Antoinne Gubaut et ont signé //

L'an mil sept Cents deux le dix neuviem  
 de may ont été chantés dans cette  
 paroisse de Lantouin par moy prestre bachelier  
 curé sousigné Jean Baptiste fils de Jean  
 Camus Maximus et de Marie Bijot les pères  
 et mères R. guerry Louis Després La  
 maxime Jeanne Harlou la sœur d'homme  
 Germaine Botays et ont signé //  
 Louis d'ye G  
 Jeanne Harlou P. Flament curé

L'an 1711. Le quinziesme Juillet acis  
insame dans les Cimeti<sup>es</sup> de cette paroissee  
Par moy Doyen Bachelier Curé sousigné  
Le Corps de pierre à deux tables  
Chrestien de la veuve de Jean Aubert  
age de 69 ans. Cuy j'and Cuissons et  
du Regne // Jean Le Lorin

Le Lorin  
Lament curé

L'an mil sept Cents onze. Le dix huit.  
Juillet a été Baptisé par moy Curé  
Bachelier Curé sousigné paron  
De Louis Vasse. garçon, et de Marie  
Veuve ses pere et mere. Le paron  
paron Vasse, La marcinhe Charlotte  
sergent La sage femme Genevieve  
Potage, et ont signé  
sage femme Dorou

L'an mil sept Cents onze. Le vingt six.  
Juillet a été insame dans les Cimeti<sup>es</sup>  
Par moy Doyen Bachelier Curé sousigné  
Jean Bijot age de trois mois et demi fils  
de Jean Bijot manoeuvre, et de Marie  
Le Cimbe. ses pere et mere et ont  
signé // Jean Bijot

Lament curé

L'an mil sept Cents onze Le septiesme  
Aoust a été Baptisé par moy Curé  
Bachelier Curé sousigné paron Antoine May  
Bis. fils de Jean Agula vigneron, et de  
Madelaine auel. ses pere et mere. Le  
Bureau Audine. Gibert, La marcinhe Madelaine  
Gibert La sage femme Genevieve Potage  
et ont signé //

Bureau  
Lament Curé

Madelaine francoise Gibert

L'an mil sept Cents onze Le Dixiesme  
Du mois d'August ont été insame par moy Curé  
Bachelier Curé sousigné apres que les bans  
Aurent publié dans l'Église paron  
Goussier sans aucune opposition, et celle de  
leur célébré dans cette Église deux fois  
par sonant de cette paroissee Veux en premier  
Nepot de mariane, deux fois assisté de Marie  
Le Douce, et de Louis Niche fort, et d'autres  
Past marguerite D'Amblin fille niépote  
De la paroisse de monhon, assisté des  
Nicolas Gumbler Jan curé de la paroisse  
de monhon, et de Marie parodié La veuve  
veuve de Francois Gumbler et ont signé  
La Delle Marguerite Gumbler et son fiance  
et Nicolas Gumbler ont déclaré me faire  
ceux ne signé et ont fait deux mariage  
plus d'apostrophe <sup>mes que de</sup> mon (Egalité) Louis Roche

Dorou  
Lament curé



Curé Souffigné, Nicolas Thomas à aij  
D'auant l'ère fils de Nicolas Groslier  
Compagnon marié et de Marie  
Vobbes sa mère et mère de parem  
Marcelle La Marquise La marquise  
mère de Marie Françoise Gibert La sage  
femme Genevieve Potage et ont signé  
Magdelaine Francois Ramp  
Gibert  
J Bapt. Flament Curé

L'An mil Sept Cents onze Le dix-neuf  
deuxieme jour de decembre a été baptisé  
par moy prestre Bachelier Curé Souffigné  
Henri Nicolas né d'Henry després  
et de Marie marie Anne Groslier sa mère  
et mère de parem Nicolas du mont La  
marquise femme harlou la sage femme  
Genevieve Potage et ont signé  
Jean harlou Marou  
Jean Baptiste Flament Curé

L'An mil Sept Cents onze Le dix-neuf  
deuxieme jour de decembre a été baptisé  
par moy prestre Bachelier Curé Souffigné  
Henri Nicolas né d'Henry després  
et de Marie marie Anne Groslier sa mère  
et mère de parem Nicolas du mont La  
marquise femme harlou la sage femme  
Genevieve Potage et ont signé  
Jean harlou Marou  
Jean Baptiste Flament Curé

La marquise Jeanne nevet, et  
ont signé // philipe vermil  
J B Flament curé Doroux

L'An mil Sept Cents onze Le Vingt  
Deuxieme jour de decembre a été baptisé  
par moy prestre Bachelier Curé Souffigné  
Henri Nicolas né d'Henry després  
et de Marie marie Anne Groslier sa mère  
et mère de parem Nicolas du mont La  
marquise femme harlou la sage femme  
Genevieve Potage et ont signé  
Jean harlou Marou  
Jean Baptiste Flament Curé

Je Certifie avoir mis la grosse du  
Baptême de Registre en exécution  
de l'ordonnance du 17 de Mars  
de l'année mil Sept Cents onze  
Flament Curé

L'An mil Sept Cents onze Le dix-neuf  
deuxieme jour de decembre a été baptisé  
par moy prestre Bachelier Curé Souffigné  
Henri Nicolas né d'Henry després  
et de Marie marie Anne Groslier sa mère  
et mère de parem Nicolas du mont La  
marquise femme harlou la sage femme  
Genevieve Potage et ont signé  
Jean harlou Marou  
Jean Baptiste Flament Curé

8  
#

Mairie de Trilbardou

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*